



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES DE PROXIMITÉ ET VIE LOCALE

SESSION 2011

E1 ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Cadre de l'action professionnelle

U 11

CORRIGÉ

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGÉ		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV ST 11	Session 2011	Page 1 sur 5

Partie du référentiel	Éléments de réponse par question	Barème		
		S1	S2	S3
S1-4	Question 1-1 - Énoncer les objectifs de la politique de la ville. (3 réponses attendues) Valoriser les zones urbaines en difficultés, Réduire les inégalités/ les difficultés des quartiers en crise Assurer la cohésion sociale/créer du lien social Améliorer la qualité de vie des habitants du quartier	3		
S1-4	Question 1-2 - Indiquer deux catégories d'actions développées dans le cadre de la politique de la ville Action sociale Aménagement urbain Action économique	2		
S1-4	Question 1-3 - Expliquer et justifier la réorientation de la politique de la ville par la « loi Borloo ». Manque de moyens financiers dans la politique précédente, relatif échec des politiques antérieures Réhabilitation des quartiers abandonnée au profit d'opérations de restructurations lourdes Démolitions massives, puis reconstructions diversifiées pour casser les ghettos	3		
S1-4	Question 1-4 – Citer trois caractéristiques d'une ZUS, territoire ciblé par la politique de la ville. Grands ensembles ou territoires dégradés, Quartiers défavorisés des grandes villes, Fort taux de chômage, Concentration de population en difficultés, Importante population d'origine étrangère.	3		
S1-1	Question 1-5 – Définir la notion de « chômage ». Le chômage représente l'ensemble des personnes en âge de travailler et qui : - sont privées d'emploi - sont disponibles pour travailler - recherchent un travail	1,5		
S1-1	Question 1-6 - Analyser le chômage pour les ZUS en 2004 au niveau national (4 réponses attendues) Le double de la moyenne nationale Les 15-25 ans sont très exposés (36% chez les hommes et 40% chez les femmes) Les femmes sont plus exposées ainsi que les populations immigrées	2		

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGÉ		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV ST 11	Session 2011	Page 2 sur 5

S1-1	<p>Question 2-1 - Identifier 5 caractéristiques socio-économiques de la population du quartier du Mail. Conclure par 1 phrase de synthèse sur les écarts avec la population de l'unité urbaine (UU) de Dijon.</p> <p>Un taux de chômage important Les employés et ouvriers sont fortement représentés (86% en 2006) Une part importante de la population à faibles revenus ou bénéficiant d'aides Part importante de l'habitat locatif. Nombre de familles monoparentales, familles nombreuses, ... Au regard des indicateurs clés de l'INSEE, on constate une concentration plus élevée de population en grande difficulté sociale et financière dans le quartier du Mail. (Toute réponse logique acceptée)</p>	3,5		
S2- 5	<p>Question 2-2 - Justifier cette affirmation. La démarche est véritablement partenariale car elle associe tous les intervenants présents sur le quartier : Services municipaux, grand Dijon, bailleurs sociaux, associations..</p>		2	
S2- 5	<p>Question 2-3 - Présenter 4 intérêts du partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mutualisation des moyens humains, matériels et financiers - mutualisation des compétences - rassemblement autour d'un même intérêt ou d'un même projet - faire des économies, - ou avoir plus d'idées, plus de matériel, de toucher un plus grand nombre d'usagers, ... 		4	
S2- 8	<p>Question 2-4 - Repérer quatre moyens mis en œuvre pour aboutir à l'élaboration de la charte. Réunions, agent municipal de développement local, sondages/ enquêtes d'opinion, étude de terrain pour poser le diagnostic, analyse des réponses.</p>		4	
S2- 8	<p>Question 2-5 - Rappeler le principe fondamental d'une charte Une charte est un ensemble de règles et principes fondamentaux Code de « bonne conduite » Citer un autre exemple de charte Charte du patient hospitalisé, charte de la personne âgée dépendante, charte de la médiation sociale...</p>		2	
S2- 8	<p>Question 2-6 - Indiquer un objectif recherché par cette charte Apporter des solutions pour répondre aux problématiques des habitants Mieux vivre ensemble Promouvoir le civisme</p>		2	
S2- 6	<p>Question 2-7 - Repérer les missions de cet agent de proximité (4 éléments de réponse attendus). Accompagner, écouter, informer, mobiliser, faire participer les habitants.</p>		2	
S2-6	<p>Question 2-8 - Indiquer le territoire d'intervention de ce professionnel Il intervient à Chenôve.</p>		1	

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGÉ		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV ST 11	Session 2011	Page 3 sur 5

S1-2-2	<p>Question 3-1 - Préciser les différentes formes de familles actuelles. La famille nucléaire : deux parents vivant avec leurs enfants La famille recomposée : un couple d'adultes mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente La famille monoparentale : parent isolé avec un ou plusieurs enfants célibataires</p>	3										
S1-2-1	<p>Question 3-2 - Définir la précarité. État de fragilité en raison de l'absence d'une ou plusieurs sécurités de l'existence (logement, travail...)</p>	2										
S2- 6	<p>Question 3 -3 Indiquer un professionnel vers lequel il pourra l'orienter. Assistant de service social, conseillère en ESF</p>		1									
S2- 3	<p>Question 3 -4 Préciser le statut de l'emploi assuré au CCAS par M. Ylong. Fonction publique territoriale</p>		2									
S3- 2	<p>Question 3-5 Repérer 2 partenaires au niveau départemental : l'un relevant de la déconcentration, l'autre de la décentralisation. DDASS (Délégation territoriale ARES) et Centre de planification du Conseil général</p>			1								
S3- 2	<p>Question 3-6 Distinguer la notion de déconcentration de celle de décentralisation - Déconcentration : Services centraux de l'Etat représentés au niveau local - Décentralisation : Compétences transférées par l'Etat aux collectivités territoriales</p>			2								
S2-4	<p>Question 3-7 Donner 2 exemples de services à l'utilisateur issus de la décentralisation. Maison départementale du Handicap, Protection maternelle et infantile, tout autre service assuré par le Conseil général ou Régional ou une municipalité.</p>		2									
S2- 4	<p>Question 3-8 Repérer 3 besoins de Mme Duval et indiquer les services compétents de la plate-forme pour y répondre. (Présenter les réponses sous forme de tableau)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Besoins de Mme Duval</th> <th style="width: 50%;">Services compétents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aide à l'hébergement d'urgence</td> <td>CHRS</td> </tr> <tr> <td>Soins</td> <td>Centre de soins infirmiers / Cabinet dentaire mutualiste / Centre de planification</td> </tr> <tr> <td>Aide éducative budgétaire</td> <td>Conseillère ESF</td> </tr> </tbody> </table>	Besoins de Mme Duval	Services compétents	Aide à l'hébergement d'urgence	CHRS	Soins	Centre de soins infirmiers / Cabinet dentaire mutualiste / Centre de planification	Aide éducative budgétaire	Conseillère ESF		3	
Besoins de Mme Duval	Services compétents											
Aide à l'hébergement d'urgence	CHRS											
Soins	Centre de soins infirmiers / Cabinet dentaire mutualiste / Centre de planification											
Aide éducative budgétaire	Conseillère ESF											
S3-4	<p>Question 4-1 - La Constitution de 1958, ensemble de règles et de lois, a énoncé des droits et des devoirs du citoyen. Citer 2 droits fondamentaux et 2 devoirs. Droits du citoyen : liberté d'opinion, droit de vote, droit d'être élu, droit à la scolarité... Devoirs : défendre son pays, payer ses impôts, respecter la loi, être juré, respecter le droit des autres, venir en aide aux autres.</p>			2								

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - CORRIGÉ		
U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV ST 11	Session 2011	Page 4 sur 5

S3-2	<p>Question 4-2 Rappeler les rôles du Parlement et du Président de la République lors de l'élaboration d'une loi.</p> <p>Le Parlement peut faire des propositions de loi. Projets et propositions sont discutés, amendés et votés par le Parlement. Le Président de la République promulgue les lois.</p>			3
S3-1	<p>Question 4-3 Énoncer et hiérarchiser les différents textes juridiques existants</p> <p>Ordonnance, arrêté, décret, loi</p>			2
S3-1	<p>Question 4-4 Justifier cette affirmation</p> <p>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il est précisé que toute personne a droit à un logement.</p>			1
S3-1	<p>Question 4-5 - Présenter l'objectif de la loi DALO</p> <p>Fournir aux catégories de publics prioritaires un toit.</p>			1

Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale - **CORRIGÉ**

U11 : Cadre de l'action professionnelle	Durée 4 heures	Coefficient 3
Repère de l'épreuve : 1106 SPV ST 11	Session 2011	Page 5 sur 5